

La grande histoire d'un petit fruit

Jeannine Ouellet

Volume 5, Number 1, June 1999

De Tadoussac à Nekoubau

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11356ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, J. (1999). La grande histoire d'un petit fruit. *Histoire Québec*, 5(1), 6–7.



Le moulin de la compagnie Price à Chicoutimi. (Canadian Illustrated News, septembre 1871)

tuée la colonisation du lac Saint-Jean. Mais il aura fallu attendre l'arrivée du curé Nicolas Tolentin Hébert et de son groupe.

L'œuvre de l'abbé Hébert s'inscrivait dans un vaste mouvement d'ensemble chargé de fournir des terres agricoles aux populations excédentaires des rives du Saint-Laurent.

En février 1849, le gouvernement de l'Union concédait à l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay le canton de Labarre et quelques terres en bordure du lac Saint-Jean à des conditions très favorables. Les membres de l'association avaient donné à l'abbé Hébert, de Saint-Pascal de Kamouraska, le titre bien significatif d'agent de leur association. Il en fut l'âme dirigeante. La mise en valeur des terres fut menée gaillardement sous l'impulsion du dynamique curé, si bien que la municipalité d'Hébertville vit officiellement le jour en mai 1859. En 1861, sa population était d'environ 500 personnes. Quant à l'abbé Hébert, il fut nommé curé de Kamouraska en 1852. Il devait y mourir en 1888 à l'âge

de 77 ans. Contrairement aux colonies du Haut-Saguenay, cette société établie à Hébertville se voulait avant tout une société de colonisation rurale, la coupe de bois n'étant qu'un supplément aidant à la subsistance pendant l'hiver.

La création d'Hébertville servit d'exemple, et, par la suite, un vaste mouvement de prise de possession des terres s'amorça. Première paroisse au bord du lac, Roberval fut fondée en 1860; Saint-Prime eut son premier prêtre résidant en 1871 alors que déjà, en 1870, la colonie naissante de Saint-Félicien (Rivière-à-l'Ours) comptait une vingtaine de familles. Les deux cantons agricoles de Normandin et d'Albanel furent ouverts en 1879. Les trappistes de Mistassini, qui ont joué un rôle si important dans le développement du secteur nord-ouest du lac, bâtirent leur monastère en 1892. Et trois ans plus tard, en 1895, le tour de la cuvette était bouclé et le cercle de la colonisation complet. Restait à le parfaire et à l'élargir.

Les hommes, le temps et l'histoire s'en chargeront. ■

LE BLEUET

La grande histoire d'un petit fruit

PAR JEANNINE OUELLET

Qu'il s'agisse de cette plante à fleurs bleues très commune dans les blés, de la famille des composées, à laquelle on donne aussi l'appellation de barbeau ou de bluets ou de ces petits fruits comestibles de même couleur ou de la plante qui les produit, voilà trois éléments pour lesquels on a inventé le mot bleuets. Retraçons la grande histoire de cette petite baie bleue du Canada, le bleuets, qui en France a son cousin, la myrtille ou l'airelle.

En saison estivale, les autochtones consommaient les quelques vingt-quatre espèces de bleuets, rouges, bleus ou noirs, ou les séchaient ou bien les conservaient dans l'eau ou l'huile pour les manger hors saison. Ils variaient l'emploi de ces baies riches en vitamines et en minéraux qui jouèrent un rôle nutritif vital dans leur régime traditionnel. Nos ancêtres européens apprécièrent aussi les baies sauvages et confectionnèrent desserts, conserves, jus et vins. Encore aujourd'hui, nous aimons consommer de diverses façons ces minuscules fruits des plus savoureux.

De nombreuses bleuetières existent au Canada, ces terrains où abonde ce fruit à l'état sauvage ou en culture. Les bleuétiers se sont même regroupés en association. On a aussi créé des usines de conditionnement du bleuets auxquelles on a attribué le nom de bleueteries. Vous avez sûrement rencontré, un jour, quelques chaleureux «Bleuets» nés au Lac-Saint-Jean.

Le Saguenay en 1851

Il existe même une association universitaire de Bleuets.

Qui n'a pas entendu parler des tartes aux bleuets du Lac-Saint-Jean qui ne contenaient qu'un seul de ces fruits auquel on attribuait des proportions gigantesques? C'était à en faire rêver les cueilleurs des autres régions jusqu'au jour où ceux-ci découvraient enfin... la vérité. Alors, les rêveries s'estompaient faisant place à cette triste réalité. Cependant, tous pardonnent volontiers à ces extravagants «Bleuets» qui s'attribuent eux-mêmes cette caractéristique.



Photo : Gilles Boileau

Même l'écrivain français Louis Hémon doit sa renommée mondiale à la rédaction de ce roman dans lequel il n'a pas hésité à faire battre les cœurs de Maria Chapdelaine et de son prince charmant François Paradis près d'une talle de bleuets. ■

Avec l'aide de quelques collaborateurs, dont l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert, l'abbé François Pilote, de l'Association des comtés de l'Islet et Kamouraska pour coloniser le Saguenay, a publié un ouvrage intitulé *Le Saguenay en 1851*, avec en sous-titre «*Histoire du Passé, du Présent et de l'Avenir probable du Haut-Saguenay au point de vue de la colonisation*». Grâce à la bienveillante compréhension de M. Camil Girard, du Groupe de recherches historiques (GRH) de l'Université du Québec à Chicoutimi, avec aussi la participation de Mme Christine Grenon et grâce également l'active collaboration de M. Roland Bélanger, ce précieux document vient d'être réédité dans la collection *Mémoire québécoise*, aux Éditions du Méridien (Montréal). En voici quelques «belles pages».

La Rivière Saguenay

Le Saguenay est plutôt un bras de mer qu'une rivière, à cause de la grande profondeur de ses eaux, qui est en beaucoup d'endroits deux à trois fois plus considérable que celle du fleuve Saint-Laurent. Elle sort du lac Saint-Jean par un double canal, et après une suite de chutes, de cascades et de rapides d'une excessive violence pendant l'espace d'à peu près 10 lieues, elle prend à sept milles au-dessus de Chicoutimi un cours uniforme et régulier jusqu'à Tadoussac, où elle entre dans le grand fleuve. Au baissant, son courant est si fort dans cet endroit, qu'il se fait sentir à plusieurs lieues au large. Quand après avoir vu le Saint-Laurent à Niagara, on visite le Saguenay, on est tenté de croire que celui-ci roule une masse d'eau beaucoup plus forte, trompé sans doute par la grande profondeur et la rapidité de ses eaux, surtout à son embouchure, où il mesure un mille de large. Sa profondeur varie de 600 à 800 pieds, sa largeur commune, au-dessus de son embouchure, est de 2 à 3 milles; mais elle paraît beaucoup plus étroite à cause de la grande hauteur de ses bords. Jusqu'à la Grande-Baie et même un peu au-delà, cette étonnante rivière coule entre deux hautes rangées de montagnes continues qui ont l'air de regretter encore l'espace étroit qu'elles lui ont autrefois cédé, tant elles avancent fièrement leurs précipices jus-

qu'au dessus même des eaux, car en plusieurs endroits les rochers surplombent. Ainsi, fortement resserrée dans son cours anguleux, par ces masses énormes de granit, son aspect est sombre et porte à la mélancolie.

À la vue de la nouveauté et de la grandeur de cette nature à la fois forte et austère, en contemplant la Boule, la Trinité, les Tableaux et les mille précipices dont les pierres à demi détachées semblent menacer continuellement l'imprudent voyageur qui s'approche trop près de leur base, l'âme éprouve une forte et solennelle impression. Toutefois les paysages du Saguenay, malgré leur sauvage apparence, prennent souvent un air presque gracieux. Les bouleaux, les épinettes, les sapins et les arbustes à baies qui trouvent le moyen de croître on ne sait trop comment sur ces rochers arides, forment un vaste tapis de verdure qui suit tous les contours et les ondulations des deux rives escarpées. À l'anse Saint-Jean, 27 milles et demi de Tadoussac, sur la rive droite du Saguenay, les montagnes disparaissent tout à coup dans l'espace d'environ une lieue. Le terrain est bon et offre une centaine de bons établissements dont une partie est occupée.

La hauteur de ces montagnes varie de 1 000 à 2 000 pieds. Le Saguenay est navigable pour les vaisseaux de toute gran-